

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

<u>Nombre de conseillers</u> :	en exercice	11
	présents	10
	votants	11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Nadine VERNEY

Pouvoir : Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

**Objet : Aménagement de la Place de la Fare – Lot n°1 « Renforcement structurel – Fondations spéciales » : Attribution du marché**

Par délibération du 10 mars 2023, la Commune a décidé de lancer une consultation pour les marchés de travaux pour l'Aménagement de la Place de la Fare.

Une première consultation a été lancée pour le lot n°1 « Renforcement structurel – Fondations spéciales » dans un premier temps, dont les travaux devraient débuter ce printemps par les interventions de renforcement du parking situé sous la place de la Fare et la préparation du support pour la création du belvédère.

Les autres lots (lots n°2 à 11) feront l'objet d'une consultation intervenant dans un second temps (durant le printemps) pour une attribution des marchés avant le début de l'été 2023.

La consultation pour le lot n°1 a été lancée selon la procédure adaptée en application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 27 février 2023 aux Affiches de Grenoble et du Dauphiné. La date de remise des offres était fixée au 17 mars 2023 à 12h00.

Trois offres ont été remises dans les délais :

- Alpes Découpe Béton
- Application Ingénierie Travaux Spéciaux
- TDMI

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 45 %.
3. Critère Valeur environnementale pondéré à 5%.

Le rapport d'analyse des offres réalisé par le maître d'œuvre, le groupement ARCANE – ALP'ETUDES – COTIB - STEBAT, est présenté en séance.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Décide d'attribuer le marché de travaux pour l'Aménagement de la Place de la Fare – Lot n°1 « Renforcement structurel – Fondations spéciales » à l'entreprise TDMI, 54 cours Saint André – 38800 PONT DE CLAIX pour un montant de 248 963 euros HT
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2313 du budget communal 2023 ;
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature du marché à venir.

Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.  
Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le 27/03/2023

Le Maire,  
  
Yves GENEVOIS



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VAUJANY MAIRIE  
Utilisateur : BARD Céline

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	04_240323_35
Objet :	<b>Aménagement de la Place de la Fare - Lot n°1 "Renforcement structurel - Fondations spéciales" : attribution du marché</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - Délibérations relatives à la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics
Identifiant unique :	038-213805278-20230324-04_240323_35-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 038-213805278-20230324-04_240323_35-DE-1-1_0.xml	text/xml	989 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 04-240323-35.pdf Nom métier : 99_DE-038-213805278-20230324-04_240323_35-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	370 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2023 à 14h22min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 mars 2023 à 14h22min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 mars 2023 à 14h22min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 mars 2023 à 14h22min47s	Reçu par le MI le 2023-03-27